

M.....  
.....  
.....  
92.....

A l'attention de :

Le :

**Objet : Demande d'installation de la fibre optique THDSeine dans la résidence**

Madame, Monsieur,

En application du principe du droit à la fibre que l'on retrouve dans l'article 1er de la loi n°66-457 du 2 juillet 1966, un propriétaire ne peut s'opposer sans motif sérieux et légitime au raccordement à un réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique ouvert au public suite à la demande d'un ou plusieurs propriétaires, locataires ou occupants de bonne foi.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir faire le nécessaire pour que la fibre optique dans la résidence et la proposition de convention de THDSeine ci-jointe à ce courrier soit étudiée

THDSeine est un réseau de Service Public construit à l'initiative du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour garantir le déploiement rapide et équitable de la fibre optique à destination des résidents et des entreprises du département des Hauts-de-Seine. Son équipe est à la disposition de toute personne du syndic ou du conseil syndical qui souhaite avoir de plus amples renseignements :

- par mail : [info@sequalum.net](mailto:info@sequalum.net) ;
- par téléphone : 0 805 40 50 92 (n°gratuit)

En vous remerciant par avance de votre diligence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Signature